

<https://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article504>

Les 3ème CHAM ont participé à un concours

- Enseignement - les CHAM : classes à horaires aménagées musique -



Date de mise en ligne : samedi 11 décembre 2021

Copyright © Collège Les Provinces Blois - Tous droits réservés

Dans le cadre de la classe à horaire aménagée musique, le groupe des élèves de troisième a participé à un concours de production artistique. Ils vous expliquent leur travail et vous propose de le visionner.

Bonjour, nous sommes la classe de 3ème à horaires aménagés musique du collège.

Notre professeur d'éducation musicale nous a proposé de participer à ce projet et nous l'avons réalisé pendant notre heure d'éducation musicale depuis la rentrée de septembre. Nous avons reçu la bande-son d'un compositeur et nous devons créer le court-métrage en adéquation avec la musique.

Notre court-métrage est basé sur un jeu de rôle : le loup-garou .

Nous avons trouvé ce sujet grâce aux idées des élèves, qui ont ensuite été votées et surtout en réponse au caractère de la bande-son qui nous paraissait fantastique, sombre et mystique.

Durant le tournage, nous avons appris à écouter et analyser une bande-son, à écrire un scénario, à le synchroniser avec la bande-son, à organiser notre travail et à définir un rôle à chacun des élèves. Nous avons également appris à filmer avec les iPad, à utiliser un fond vert, puis à faire un montage. Les costumes ont été composés avec différents accessoires apportés par les élèves.

Avec ce film, nous avons souhaité aborder la problématique du jeu de rôle, sur la conscience des jeunes durant le jeu, entre la fine couche du vrai et du faux.

Mais où donc se situe cette frontière entre réalité et imaginaire ?

Les résultats du concours nous parviendront au mois de Janvier.

Bon visionnage.

La classe de 3ème 7 CHAM et Mme Chastel